



FRANÇOIS BOURCIER CURÉ RÉVOLUTIONNAIRE 1758-1822

François BOURCIER né à Coursan-en-Othe le 23 novembre 1758 est prêtre habitué à Notre Dame des Champs à Paris. Mgr SIBILLE de Troyes le choisit pour vicaire épiscopal constitutionnel le 29 avril 1791. Il prête tous les serments. Il dessert provisoirement l'Hôtel-Dieu mais refuse une nomination officielle pour raison de santé.

Il entre le 30 octobre 1793 dans la Société populaire de Rigny-le-Ferron. Il abdique et se marie le 3 ventôse an III (21 février 1795) avec Françoise RAYMOND originaire du Jura. Il est adjoint municipal le 21 novembre 1797. Il démissionne et est nommé commissaire du directoire exécutif.

Dans le registre des délibérations de Rigny, on le trouve :

- Certificat de résidence délivré au citoyen François BOURCIER, ci-devant vicaire épiscopal du département de l'Aube le 14 mars 1793.
- Certificat de résidence du 28 floréal an IV au citoyen François BOURCIER, ci-devant vicaire épiscopal du département de l'Aube, qui réside dans la maison du citoyen BEAUPRÉAUD.
- Certificat de résidence du 10 germinal an VI délivré à la citoyenne Françoise REMOND épouse de François BOURCIER, âgée de 33 ans.
- Le 10 germinal an VI, François BOURCIER est élu commissaire à la municipalité de canton.

Il meurt à Sens le 24 mai 1822.

Sa veuve rejoint leur fils installé à Brans (39) où elle mourra le 5 octobre 1828.

rédigé par Véronique FREMIET MATTEI

sources : - « Pays d'Othe, Au fil de la Vanne » de l'abbé Paul GROSSIN relevé par Robert CASSEMICHE
- AD Aube, AD Jura, AD Yonne,
- base de relevés du CGA,
- fichier des membres des Sociétés populaires de l'Aube d'Aurélien LOUIS



LES TOURS DE PASSE-PASSE DE LA CONGRÉGATION EN 1903

Extrait de " Le Petit Troyen " du 6 septembre 1903, p.2/6

Les tours de passe-passe de la congrégation (deux institutrices religieuses natives de Cunfin) à Rigny-le-Ferron
« Soeurs BAILLY Anne Marie Baptistine & CALIN Gabrielle Victoire Joséphine »

RIGNY-LE-FERRON

Les tours de passe-passe de la congrégation. — Les sœurs de la Providence qui dirigeaient l'école libre ont quitté la commune le 2 août dernier, conformément à la loi. Le 28 août suivant, la demoiselle Anne-Marie-Baptistine Bailly, née à Cunfin le 25 juillet 1864, déposait à la mairie de Rigny une déclaration d'ouverture d'école libre au lieu et place de l'ancienne.

Les cléricaux du pays, que le départ des sœurs et du curé avait un instant désorganisés, relèvent aujourd'hui la tête et sont plus provocants que jamais.

L'œuvre de haine et de calomnie reprend avec une intensité nouvelle. Les cléricaux militants multiplient les démarches auprès des pères de famille et usent de tous les

moyens d'intimidation pour assurer la clientèle de l'école libre.

La demoiselle Bailly et son acolyte (car elles sont deux) ne seraient, paraît-il, que les sœurs de Plancy qui auraient déposé la cornette. Le jour de leur arrivée à Rigny, elles ont déclaré aux enfants et aux parents qui avaient organisé une réception à leur intention : Nous sommes des sœurs ; on nous a forcé à revêtir l'habit laïque.

On voit avec quelle facilité la loi se laisse tourner par les congréganistes. Il est donc indispensable de voter, le plus tôt possible, des dispositions législatives qui empêchent les sécularisations fictives et assurent le plein effet de la loi.

Relevé par M. PIÉMINOT

Sources : <http://www.archives-aube.fr/s/29/presse-ancienne/resultats/>